



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS**

21 décembre 2015

## **Paiements directs pour l'agriculture valaisanne Nouveau record en 2015**

**(IVS).- L'agriculture valaisanne continue de bénéficier pleinement de la réforme des paiements directs. Le montant versé aux exploitations valaisannes atteint en effet 128 millions de francs en 2015, ce qui constitue un nouveau record. Ce résultat confirme l'engagement des agriculteurs valaisans dans la réalisation des nouvelles prestations ainsi que la pertinence de la stratégie et de la réorientation du budget agricole cantonal pour cette réforme.**

Le Valais augmente son enveloppe de paiements directs versés par la Confédération pour la deuxième année consécutive. Un montant de 128 millions de francs a en effet été versé pour l'année 2015. Celui-ci était de 121 millions de francs en 2014 (année de l'introduction de la nouvelle politique agricole PA 14-17) et de 107 millions de francs sous l'ancienne politique agricole. En deux ans, au total plus de 35 millions de francs supplémentaires sont ainsi venus rémunérer les prestations des agriculteurs valaisans.

La politique qui vise à soutenir plus fortement la biodiversité, les qualités paysagères, les alpages et l'agriculture extensive correspond aux caractéristiques de l'agriculture valaisanne. L'engagement majeur des agriculteurs pour la réalisation de ces nouvelles prestations a permis d'atteindre ce nouveau record de paiements directs versés en 2015.

Dans le détail, les paiements directs écologiques (près de 41 millions de francs en 2015) continuent donc d'augmenter (environ + 8 millions par rapport à 2014 et + 31 millions par rapport à 2013). Les contributions de base sont quant à elles restées stables par rapport à 2014 (environ 81 millions de francs). Seule la contribution de transition, qui à terme doit disparaître, a diminué d'environ 3 millions (montant 2015 : env. 5 millions de francs).

Ces résultats confirment la pertinence de la stratégie d'anticipation mise en place par le canton dès le début 2013 et de la réorientation de ses ressources financières et humaines. En 2015 le canton a en effet investi 1.3 millions de francs pour le cofinancement des nouveaux programmes et 0.5 millions pour le développement de nouveaux projets, valables pour les 8 prochaines années, ceci sans augmentation du budget global destiné à l'agriculture.

Ce développement se poursuivra en 2016 avec notamment la mise en vigueur de la saisie en ligne des données par les agriculteurs, dans l'objectif de diminuer la charge administrative liée à ces nouveaux paiements directs.

### **Personnes de contact :**

**Gérald Dayer, chef du Service de l'agriculture (027 606 75 00) et Brigitte Decrausz, cheffe de l'Office des paiements directs (079 658 33 48)**

